

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Marie-France Bradley

<https://www.cadre21.org/membres/32d46ab5d48275d5b1558f8a>

Date d'obtention : 2020-11-05 19:22:31

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

Que c'est une méthode d'intervention rapide et efficace lors de situation de sextage afin d'uniformiser les pratiques dans les écoles dans ce type de situation. Le protocole sexto assure aussi que les interventions soient différenciées selon si l'acte est malveillant ou impulsif. Également, les fiches d'évaluation et les aide-mémoires permettent de faire une évaluation exhaustive, sans pour autant se substituer à la police. Enfin, cette méthode évite que les intervenants scolaires soient tentés de visionner les images de pornographie juvénile, ce qui s'avère être illégal.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Je n'ai jamais été confrontée à des situations de sextage encore, mais il est clair que je n'aurais eu aucune balise à cet effet et ma prise en charge n'aurait certainement pas été aussi rapide. Je sais maintenant que si je suis confrontée à ce type de situation, je dois en premier lieu déterminer s'il s'agit bien d'une situation qui cadre dans le protocole Sexto et ensuite je me sentirai à l'aise d'en suivre les étapes. Je sais aussi que cette formation va me permettre d'aborder le sujet avec la policière communautaire oeuvrant à notre école.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

À bien distinguer si nous sommes face à un acte malveillant ou impulsif. Il me semble qu'il doit y avoir des zones grises à cet effet lors d'une situation réelle. Aussi, je porterais bien mon attention sur les conséquences que peuvent vivre les victimes, qui semblent être multiples. Faire attention pour agir rapidement, mais discrètement, m'apparaît aussi être un enjeu dans le contexte scolaire.